



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France
à

Préfecture de l'Aisne
UD de l'Aisne
ud-aisne.dreal-hauts-de-
france@developpement-
durable.gouv.fr

*caroline.douchez@developpemen-
t-durable.gouv.fr*

Lille, le 9 octobre 2018

Objet : Projet de parc éolien de Dorengt sur la commune de Dorengt (02)
Information d'**Avis tacite de l'autorité environnementale**
N° d'enregistrement Garance : 2018-2790

Monsieur le Préfet,

Vous avez saisi le 3 août 2018 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France

Patricia CORREZE-LENEE

Copies : Préfecture de l'Aisne
DREAL Hauts-de-France